

(N° 55.)

## SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1868-1869.

### Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1869.

(Voir le n° 102, session 1867-1868, et le n° 70, session 1868-1869, de la  
Chambre des Représentants.)

**LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1869, à la somme de trois millions quatre cent trente et un mille six cent douze francs (3,431,612 francs), conformément au tableau ci-annexé.

#### ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1868, resteront disponibles sur les articles 22, 26 et 27, pourront être transférés au Budget de 1869.

Bruxelles, le 20 avril 1869.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,  
(Signé) H. DOLEZ.*

*Les Secrétaires,  
(Signé) ALFRED DETHUIN,  
ED. DE MOOR.*

(2)

## Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1869.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	»	
2	— du personnel des bureaux . . . . .	145,700 »	»	
3	Matériel . . . . .	44,100 »	»	220,800 »
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des im- putations sur d'autres articles. . . . .	10,000 »	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>LÉGATIONS.</b>				
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>				
5	Autriche . . . . .	51,500 »	»	
6	Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse grand-ducale.	26,000 »	»	
7	France. . . . .	71,000 »	»	
8	Grande-Bretagne . . . . .	71,000 »	»	
9	Italie et Rome . . . . .	72,500 »	»	
10	Pays-Bas . . . . .	46,500 »	»	
11	Prusse et Confédération du Nord . . . . .	54,500 »	»	
12	Russie . . . . .	71,000 »	»	
13	Brésil . . . . .	50,000 »	»	710,970 »
14	Danemark, Suède et Norwège, etc. . . . .	20,000 »	»	
15	Espagne . . . . .	26,000 »	»	
16	États-Unis . . . . .	50,000 »	»	
17	Portugal . . . . .	20,000 »	»	
18	Turquie avec faculté de transférer 5,000 fr. à l'art. 24.	50,970 »	»	
18 <sup>bis</sup>	Chine et Japon . . . . .	46,000 »	»	
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation non rétribués . . . . .	27,000 »	»	
<b>CHAPITRE III.</b>				
<b>CONSULATS.</b>				
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués. . . . .	160,150 »	»	160,150 »

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	FRAIS DE VOYAGE.			
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . . . .	70,800 »	»	70,800 »
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
22	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris . . . . .	8,240 »	»	
23		560 »	»	
24	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient . . . . .	8,030 »	»	
25	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	75,620 »	»	95,250 »
25 <sup>bis</sup>	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .	3,000 »	»	
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	47,000 »	»	47,000 »
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
	COMMERCE, NAVIGATION.			
27	Chambres de commerce . . . . .	16,000 »	»	
28	Frais divers et encouragements au commerce . . . . .	45,300 »	»	
29	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers; remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. ( <i>Credit non limitatif</i> ) . . . . .	8,000 »	»	69,300 »

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE VIII.</b>			
	<b>MARINE.</b>			
	<i>Paquebots à vapeur — Services spéciaux. — Construc- tions et réparations maritimes.</i>			
30	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux 2/3 de solde, en non-activité et non remplacé.	331,906	»	
	<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>			
31	Personnel . . . . .	26,447	»	
	<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.</i>			
52	Personnel . {	318,946	»	
53		258,000	»	
	Traitement . . . . .			
	Remises aux pilotes et aux rece- veurs du pilotage et des droits de fanal. ( <i>Crédit non limitatif.</i> )			
54	Remboursement de droits à l'Administration néer- landaise, aux termes de l'art. 50 du règlement du 20 mai 1843; restitution de droits; pertes, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . .	13,500	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
55	Personnel. . . . .	15,420	»	2,054,542
	<i>Police maritime.</i>			
36	Personnel . {	34,694	»	
57		4,000	»	
	Traitement . . . . .			
	Primes et remises. ( <i>Crédit non limitatif</i> )			
	<i>Écoles de navigation.</i>			
38	Personnel. . . . .	19,380	»	
59	Pêche maritime. {	52,945	»	
	Subsides aux caisses de pré- voyance des pêcheurs et encour- agements à l'éducation pratique des marins . . . . .			
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
40	Dépenses diverses . . . . .	909,104	»	70,000

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE IX.</b> <i>Pensions et secours.</i>			
41	Premier terme des pensions à accorder éventuelle- ment . . . . .	2,300 »	»	
42	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .	3,000 »	»	5,300 »
	TOTAL du Budget du Ministère des Affaires Etrangères. . . . . fr.	3,361,612 »	70,000 »	3,431,612 »